Le Palmarès 2007 des médicaments

Le Palmarès des médicaments porte sur les médicaments présentés dans la rubrique "Rayon des nouveautés" de la revue *Prescrire* durant l'année écoulée (nos 279 à 290 en 2007).

Chaque mois, la Rédaction de la revue *Prescrire* présente une analyse comparative et méthodique des données disponibles sur les nouveaux médicaments commercialisés, ou sur les nouvelles indications thérapeutiques de médicaments déjà commercialisés. Le but est de donner au lecteur les moyens de distinguer dans la masse des nouveautés commerciales, malgré les insuffisances des procédures d'autorisation de mise sur le marché et malgré le bruit de fond promotionnel, ce qui devrait être intégré dans la panoplie thérapeutique déjà existante, ou ce qui devrait remplacer d'anciens médicaments pour mieux soigner.

Ce travail est mené selon des procédures rigoureuses, détaillées sur le site Prescrire www.prescrire.org, et qui incluent notamment une recherche documentaire extensive, le recours à un large comité de lecture, spécifique pour chaque projet de synthèse, et un contrôle qualité vérifiant la cohérence du texte avec l'ensemble des données référencées.

En toute indépendance. Ce travail est mené en totale indépendance par la Rédaction : la *revue* est financée exclusivement par les abonnements individuels de ses lecteurs, elle ne reçoit aucune subvention, ni aucun financement pour insertion de publicités. La publication du bilan financier annuel de la *revue*, dans chaque numéro du mois de mars, témoigne de cette indépendance.

En fin d'année, le Palmarès Prescrire des médicaments est élaboré à partir des synthèses publiées dans l'année, et à la lumière de l'évolution des données disponibles depuis la publication en cours d'année.

Le Règlement du Palmarès des médicaments est disponible sur le site Prescrire www.prescrire.org.

L'amélioration apportée par la nouveauté peut consister en un supplément d'efficacité, en une moindre incidence ou moindre gravité des effets indésirables (à efficacité similaire), ou en une possibilité d'administrer le traitement plus simplement ou plus sûrement.

Pilule d'or

La "Pilule d'or" est attribuée aux médicaments qui constituent un progrès thérapeutique décisif dans un domaine où malades et praticiens étaient totalement démunis.

acide carglumique	CARBAGLU° Orphan Europe	5 ans de recul chez une vingtaine de malades montre que l'*acide carglumique* par voie orale permet une survie normale et prolongée chez les enfants atteints d'un trouble rare et mortel du cycle de l'urée (n° 290)

Inscrits au tableau d'honneur

Les médicaments suivants (par ordre alphabétique de dénomination commune internationale (DCI)) ont constitué un progrès net pour certains patients par rapport aux moyens thérapeutiques déjà disponibles, avec certaines limites :

imatinib	GLIVEC° Novartis	leucémie myéloïde chronique (avec du recul) (n° 290)
trastuzumab	HERCEPTIN° Roche	traitement adjuvant de certains cancers du sein (n° 280)

Cités au Palmarès

Les médicaments suivants (par ordre alphabétique de la DCI) ont contribué à améliorer, modestement, les moyens de prise en charge des patients :

artéméther + luméfantrine	RIAMET° Novartis	traitement de l'accès palustre non compliqué à *Plasmodium falciparum* (n° 290)
darunavir	PREZISTA° Janssen-Cilag	infection par le HIV après échecs de multiples antirétroviraux (n° 289)
lévétiracétam	KEPPRA° UCB	épilepsie myoclonique à partir de 12 ans (n° 287)
méthotrexate	MÉTHOTREXATE BELLON° Sanofi Aventis	rhumatisme psoriasique (n° 285)
triamcinolone (hexacétonide) intra-articulaire	HEXATRIONE° Daiichi Sankyo	arthrite juvénile idiopathique (n° 285)
vaccin papillomavirus 6,11,16,18	GARDASIL° Sanofi Pasteur MSD	prévention des dysplasies de haut grade du col de l'utérus (n° 280)

Mention spéciale : ***vaccin méningococcique B*** *souche 44/76* (MenBvac°) sous autorisation exceptionnelle d'utilisation par le ministère français de la santé et fabriqué par un institut de santé publique norvégien (n° 288).

2007 : quelques progrès pour les patients. Cette année, comme en 2006, le Palmarès des médicaments comporte une Pilule d'or (lire dans ce numéro page 84). Cependant, les malades concernés sont rares. Pour la très grande majorité des situations, la panne d'innovation persiste (lire dans ce numéro pages 134-140). Faute de mettre sur le marché des médicaments apportant des progrès tangibles, la plupart des firmes pharmaceutiques piétinent, découpent en minces tranches les indications de leurs médicaments, multiplient les artifices pour exploiter à fond leurs brevets, et usent et abusent de la publicité sous diverses formes pour pousser les ventes.

C'est de pouvoirs publics plus exigeants que devrait venir un réel renouveau pour les patients.

©La revue Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 22/05/2013
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement